

Demande de Bourses d'études pour l'obtention d'équipement et de services
(pour les étudiants ayant une invalidité)

Programme intégré d'aide financière aux étudiants Canada – Terre-Neuve-et-Labrador

Renseignements généraux :

Pour être admissible à la Bourse d'études canadienne pour l'obtention d'équipement et de services pour étudiants ayant une invalidité (BEC-ESI) et à la Bourse pour les étudiants dans le besoin ayant une invalidité de Terre-Neuve-et-Labrador (le cas échéant), l'étudiant doit satisfaire aux à l'ensemble des critères suivants :

- avoir été jugé admissible à la Bourse d'études canadienne pour étudiants ayant une invalidité;
- faire la preuve de ses besoins financiers au moyen d'une demande d'aide financière aux étudiants pour des études à temps plein ou à temps partiel;
- avoir déterminé des invalidités ou des limitations qui réduisent sa capacité d'exercer les activités quotidiennes nécessaires pour participer aux études;
- ne pas être en défaut de rembourser un prêt d'études du Canada ou de Terre-Neuve-et-Labrador;
- être inscrit comme étudiant à temps plein ou à temps partiel à un programme de niveau postsecondaire dans un établissement d'enseignement postsecondaire désigné.

Remarque : les étudiants qui ne satisfont pas à **tous** les critères ci-dessus ne sont pas admissibles à cette bourse.

Pour les étudiants admissibles :

- Remplir et signer la **section A**
- Afin d'aider le représentant de l'établissement d'enseignement à remplir ce formulaire, les étudiants sont invités à joindre une copie du formulaire rempli de vérification de l'admissibilité (et de l'évaluation psychoéducative, le cas échéant)
- Faire remplir les **sections B, C et D** par le représentant de l'établissement d'enseignement.
- Fournir une estimation officielle des coûts pour chaque type de service ou d'équipement demandé. Les estimations des coûts des services doivent comprendre le taux horaire, les coordonnées et les références du prestataire de services.

Pour les représentants des établissements d'enseignement :

- Remplir les sections B, C et D en incluant une description de l'équipement et des services requis.
- Si vous avez besoin de plus d'espace, veuillez joindre une feuille à ce formulaire dûment rempli.

A. Consentement et accord de l'étudiant

Consentement à la collecte et à la divulgation de renseignements personnels

Vos renseignements personnels sont protégés par l' « **Access to Information and Protection of Privacy Act** » [loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels] (Terre-Neuve-et-Labrador). Je comprends qu'afin de déterminer et de vérifier mon admissibilité à l'aide financière aux étudiants et aux programmes connexes, ainsi que d'administrer et d'appliquer le Programme intégré d'aide financière aux étudiants Canada-Terre-Neuve-et-Labrador, la Division des services financiers aux étudiants peut devoir obtenir mes renseignements personnels. Je consens à ce que la Division des services financiers aux étudiants recueille mes renseignements personnels auprès du représentant de l'établissement d'enseignement qui remplit la demande de Bourse d'études canadienne pour l'obtention d'équipement et de services pour étudiants ayant une invalidité, et à ce que la Division des services financiers aux étudiants fournisse les renseignements personnels qui peuvent être nécessaires pour obtenir les renseignements dont elle a besoin ou pour administrer et appliquer le Programme d'aide financière aux étudiants. Je consens également à ce que ces personnes et entités divulguent mes renseignements personnels à la Division des services financiers aux étudiants à ces fins.

Accord de l'étudiant

Si je reçois la Bourse d'études canadienne pour l'obtention d'équipement et de services pour étudiants ayant une invalidité, je m'engage à fournir, d'ici la fin de ma période d'études, les reçus attestant que la bourse a été dépensée aux fins prévues.

Prénom de l'étudiant	Nom de famille de l'étudiant	Numéro d'assurance sociale (NAS) de l'étudiant XXX-XXX-
Signature de l'étudiant	Date	

B. Limitations fonctionnelles et aides (à remplir par un représentant de l'établissement d'enseignement)

- Précisez l'invalidité ou la limitation fonctionnelle liée à l'apprentissage de l'étudiant qui limite sa capacité à accomplir les activités quotidiennes nécessaires à la poursuite d'études postsecondaires.
- Énumérez tous les services ou équipements liés à l'invalidité et décrivez comment les aides peuvent réduire l'incidence de l'invalidité sur l'étudiant, dans un établissement d'enseignement.

Pour aider à remplir les renseignements ci-dessous, l'étudiant est invité à fournir une copie de son formulaire de vérification d'admissibilité et de son évaluation psychoéducative, le cas échéant, à titre de référence.

1. Invalidité ou limitation fonctionnelle

Aides nécessaires (indiquez comment le soutien réduit l'incidence de l'invalidité ou de la limitation fonctionnelle)

2. Invalidité ou limitation fonctionnelle

Aides nécessaires (indiquez comment le soutien réduit l'incidence de l'invalidité ou de la limitation fonctionnelle)

3. Invalidité ou limitation fonctionnelle

Aides nécessaires (indiquez comment le soutien réduit l'incidence de l'invalidité ou de la limitation fonctionnelle)

4. Invalidité ou limitation fonctionnelle

Aides nécessaires (indiquez comment le soutien réduit l'incidence de l'invalidité ou de la limitation fonctionnelle)

5. Invalidité ou limitation fonctionnelle

Aides nécessaires (indiquez comment le soutien réduit l'incidence de l'invalidité ou de la limitation fonctionnelle)

C. Services et équipements (à remplir par un représentant de l'établissement d'enseignement)

Services			
Service (p. ex. preneur de notes, tuteur)	Nom du cours	Nombre de semaines	Heures la semaine

Services spécialisés additionnels				Nombre de semaines	Heures par semaine
Services auxiliaires dans l'établissement d'enseignement					
Interprète en langue des signes					
Autre type d'interprétation		Veuillez préciser			
Transport spécialisé (aller-retour à l'établissement scolaire uniquement)					S. O.
Autres		Veuillez préciser			
Équipement					
Systèmes informatiques (Maximum 2 000 \$)		☐ Poste de travail		☐ Ordinateur portable	
Informatique		☐ Garantie		☐ Clé USB	
		☐ Imprimante		☐ Scanneur	
		☐ Étui de transport		☐ Microsoft Office	
		☐ Souris externe		☐ Disque dur externe	
Logiciels d'assistance		☐ Logiciel de reconnaissance vocale		Préciser	
		☐ Logiciel de grossissement de texte		Préciser	
		☐ Logiciel d'aide à l'écriture		Préciser	
		☐ Logiciel de lecture à l'écran		Préciser	
		☐ Logiciel synthétiseur du texte à la parole		Préciser	
Équipement d'aide		☐ Casque d'écoute		Préciser	
		☐ Enregistreur numérique		Préciser	
		☐ Stylo de lecture		Préciser	
		☐ Accessoires pour stylos de lecture		Préciser	
		☐ Système FM		Préciser avec ou sans appareil auditif	
Autres		Préciser			

Remarque aux étudiants : ajoutez au moins une estimation officielle des coûts pour chaque type de service ou d'équipement demandé. Les estimations des coûts des services doivent comprendre le taux horaire, les coordonnées et les références du prestataire de services.

D. Approbation par le représentant de l'établissement d'enseignement (à remplir par un représentant de l'établissement d'enseignement)

Je soussigné(e) ai rencontré l'étudiant précité. Nous avons discuté de l'équipement et des services requis, et je confirme par les présentes qu'à mon avis, l'étudiant a besoin des mesures d'adaptation liées aux études énumérées ci-dessus.

Titre du représentant de l'établissement d'enseignement

Nom

Numéro de téléphone

Courriel

Signature

Date

Aide financière disponible

La Bourse d'études canadienne pour l'obtention d'équipement et de services pour étudiants ayant une invalidité (BEC-ESI) offre aux étudiants admissibles jusqu'à 20 000 \$ par année d'études. La Bourse pour étudiants dans le besoin ayant une invalidité permanente de Terre-Neuve-et-Labrador fournit une aide financière supplémentaire aux étudiants admissibles, le cas échéant, pour des services et des équipements admissibles.

Recevoir son argent

Si la demande pour la Bourse d'études canadienne pour l'obtention d'équipement et de services pour étudiants ayant une invalidité est approuvée, StudentAidNL versera les fonds par dépôt direct dans le compte bancaire personnel de l'étudiant. Les **étudiants qui reçoivent des fonds pour la première fois ou qui ont changé de coordonnées bancaires** doivent soumettre leurs coordonnées bancaires au ministère des Finances pour recevoir leur argent en remplissant le formulaire du fournisseur disponible sur le site Web (formulaire disponible en anglais seulement) www.gov.nl.ca/fin/supplier-form. Des instructions détaillées sur la façon de remplir le formulaire du fournisseur sont disponibles sur le site Web (en anglais seulement) StudentAidNL à www.gov.nl.ca/studentaid/.

Les étudiants qui reviennent et qui ont déjà reçu une aide financière dans le cadre de la BEC-ESI ou de la Bourse pour les étudiants dans le besoin ayant une invalidité permanente de Terre-Neuve-et-Labrador doivent fournir des reçus confirmant que les fonds reçus ont été utilisés dans le cadre de ces bourses comme prévu.

Renvoi des fonds non utilisés

Les fonds non utilisés doivent être retournés à StudentAidNL à l'adresse ci-dessous par chèque ou mandat-poste à l'ordre du « **NL Exchequer** ». L'étudiant doit inclure son nom complet, les trois derniers chiffres de son NAS et sa date de naissance.

Department of Education
Student Financial Services Division
P. O. Box 8700
St. John's, NL A1B 4J6

Collecte et utilisation des renseignements :

Les renseignements personnels sont recueillis en vertu de la **Loi fédérale sur les prêts aux étudiants**, de la **Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants** et de la **Student Financial Assistance Act, 2019** (Terre-Neuve-et-Labrador), avec toutes leurs modifications successives, et serviront à déterminer et à vérifier l'admissibilité aux programmes fédéraux et provinciaux d'aide financière aux étudiants. Si vous avez des questions au sujet de la collecte et de l'utilisation de ces renseignements, veuillez communiquer avec le directeur de la Division des services financiers aux étudiants, ministère de l'Éducation, gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, C.P. 8700, St. John's, NL, A1B 4J6 ou composer le 709-729-5849.

Pour obtenir des précisions sur la gamme de services et de prestations offerts aux étudiants atteints d'une invalidité, visitez notre site à l'adresse suivante :

www.gov.nl.ca/studentaid